

VŒUX du Conseil municipal 2023

Bonjour à tous,

Cela fait bientôt trois ans que la pandémie du covid vient perturber notre vie quotidienne.

Les rencontres pour les vœux n'ont pas eu lieu en 2021 et en 2022.

En 2021, vous avez reçu des informations par un petit bulletin communal et en 2022 vous avez reçu une lettre.

En ce début de 2023, le COVID par ses diverses variantes et par ses conséquences sur notre santé sévit encore. Il apparaît toutefois que les impacts sur la santé sont moins graves qu'au début de la pandémie, notamment grâce à la vaccination.

Nous pouvons donc, aujourd'hui, organiser une rencontre pour les vœux, afin que le Conseil municipal, les employés communaux et moi-même puissions vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nous vous souhaitons une bonne santé et de la réussite dans vos projets professionnels et personnels, ainsi que de la joie et du bonheur.

Certes après le ralentissement de l'économie du au COVID, l'activité a repris vigoureusement et le chômage a tendance à baisser, mais la guerre en Ukraine a entraîné une crise énergétique et une forte inflation. La reprise en a été fortement perturbée.

Aujourd'hui certaines professions sont très fortement menacées. C'est le cas de nos agriculteurs et de tous ceux qui consomment beaucoup d'énergie. Les particuliers sont aussi très touchés par la hausse des prix et plus particulièrement par ceux de l'énergie.

Malgré les difficultés, qui exigeront des adaptations, c'est une bonne année 2023 que nous vous souhaitons.

Les vœux à nos aînés

Le Conseil municipal aidé par la bibliothèque, l'entreprise Bargues, Liliane et Sébastien Cazagou du Quercy Bourian et des bénévoles, a fait remettre un petit cadeau à chacun de nos administrés âgés de plus de 75 ans.

Cette année ce sont 6 hommes seuls, 12 femmes seules et 7 couples qui ont reçu le cadeau, soit au total 25 paquets. Les bénéficiaires sont très satisfaits de ce geste. Cela nous encourage à continuer. Merci à tous ceux qui nous aident à le réaliser.

L'Etat Civil

Nous avons été attristés par deux décès, celui de Fabrice BAZILLOU le 2 avril et celui d'Yvette ROQUES le 13 avril.

Un mariage a été célébré le 26 aout, celui de Gaspard VANDEWIELE et Elise CECCOMARINI, en résidence secondaire à Millac.

Nous avons enregistré la naissance, le 13 aout, de Valentine FRANCOUAL, de Mayrac.

La Population

Comme les années précédentes, notre population a beaucoup évolué en 2022.

Un comptage rapide et approximatif permet de constater qu'environ 9 personnes ont quitté la commune au cours de l'année et qu'environ 11 personnes sont arrivées.

Toutes les maisons à vendre ont trouvé acquéreur. Les nouveaux propriétaires pour la plupart viennent en résidence principale.

La population officielle de la commune qui était au 01 01 2022 de 262 habitants est passée à 263 au 01 01 2023.

La Communication

L'adresse mail de la commune est toute simple. C'est mairielavercantiere, le tout en minuscules et sans espace, complété par @wanadoo.fr (mairielavercantiere@wanadoo.fr)

La commune possède aussi un site internet auquel on peut accéder facilement en tapant Lavercantiere.com. Ce site est alimenté et tenu en ligne par Pascal HYDE, un Belge qui a acheté une maison à Lavercantière et qui y réside une partie de l'année.

Le WIFI est accessible gratuitement à l'ostal, c'est la communauté de commune qui en assure le fonctionnement.

Il est accessible aussi gratuitement sur les terrasses du Quercy Bourian, là c'est la commune qui prend en charge le coût.

La fibre optique a été posée en souterrain dans le bourg et sur les poteaux téléphoniques à la campagne. Certaines personnes ont déjà pu être raccordées, d'autres attendent. Les raccordements vont être possible petit à petit. Si vous rencontrez des difficultés pour cela vous pouvez contacter la mairie qui essayera de vous aider de son mieux. Diverses interventions en ce sens ont déjà eu lieu.

On a noté des poses de câbles au moindre cout, sans dégager les branches. Des difficultés sont à prévoir bientôt.

Le patrimoine communal est entretenu par Didier BOUSQUET et Fabrice CHAMPION nos deux employés communaux à temps partiel. La toiture d'une maison communale devait être refaite en 2022. Ce chantier a été reporté sur 2023 à cause de difficultés d'approvisionnement. En conséquence ce seront les toitures de 2 maisons qui seront refaites en 2023. La terrasse du Quercy Bourian a fait l'objet de réparations et d'améliorations en 2022.

Concernant les sinistres dus à la sécheresse, la commune est peu informée des travaux qui seraient pris en charge par les assurances, notamment ceux qui concernent les deux maisons POLYGONE.

En ce qui concerne les écoles, les travaux de construction d'un groupe scolaire à Dégagnac devant accueillir les enfants des 4 communes de Dégagnac, Lavercantière, Rampoux et Thédillac sont en cours.

A la rentrée de septembre 2022, un quatrième enseignant a été nommé. Ainsi il y a un enseignant à Dégagnac, un à Thédillac et deux à Lavercantière. Grâce cette quatrième classe, les effectifs accueillis à Lavercantière sont moins importants, ce qui permet un fonctionnement plus facile.

Les travaux à l'école de Dégagnac ont pris du retard, mais on espère qu'ils seront terminés avant la rentrée de septembre 2023.

Quand toutes les classes seront regroupées à Dégagnac, les bâtiments de Lavercantière seront libres. La commune pourra réaliser les travaux de réhabilitation.

Pour cela un architecte a déjà travaillé pour définir les travaux à réaliser et a établi les plans et les devis. Les subventions ont été sollicitées fin 2022.

Compte tenu de l'importance des travaux envisagés, notamment la réfection des planchers, il faudra faire beaucoup de démolitions. Pour cela la mairie devra être déplacée.

Afin d'avoir un secrétariat temporaire, il a été demandé à la communauté de communes, de laisser à la disposition de la commune, L'Algecco qui se trouve dans la cour pendant la durée des travaux.

Le SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) qui a été créé pour gérer en commun les charges des écoles des 4 communes membres du RPI est opérationnel. Il assure ses fonctions depuis le 01 01 2023.

La Commission mémoire :

Cette commission formée de tout le conseil municipal et de quelques bénévoles a pour mission l'entretien et la mise en valeur du patrimoine bâti, naturel ou culturel de notre territoire et de préparer le projet de maison de la mémoire.

Concernant la réalisation de cette maison, suite aux travaux réalisés par le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), un géomètre et le SDAIL (Service Départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot), nous pensons que les travaux devront se faire par tranches. Il va falloir choisir un architecte pour préparer ces travaux.

Nous avons continué à travailler sur les sentiers de découverte du bourg et du Frau.

Une soirée organisée dans le Frau par le service des forêts du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) dans l'été a obtenu un succès notable.

Les Actions diverses :

Les panneaux indicateurs de direction ou de village ont été posés début 2022.

L'adressage a été fait au cours de l'année. Votre adresse précise vous a été communiquée par courrier et le numéro a été posé devant votre domicile par la commune.

Des échanges de parcelles pour améliorer la desserte ont été conclus avec l'aide d'un géomètre, dans le bourg et au Frau. Il ne reste plus que les actes à rédiger chez un notaire.

Les services de l'ONF qui gèrent notre forêt communale ont constaté le mauvais état sanitaire des pins Weymouth. Trois parcelles ont été coupées. La replantation se fera avec d'autres espèces et sera financée par des subvention venant du plan de relance suite au Covid.

Concernant les ordures ménagères, il faut améliorer le tri.

Tout ce qui est recyclable (emballages et papiers) doit être mis dans les poubelles à couvercles jaunes.

Le verre (bouteilles et bocaux) doit obligatoirement être mis dans les boules à verre.

Les déchets compostables ne doivent plus être mis dans la poubelle grise. On doit les traiter soi-même et pour cela utiliser tout moyen adapté (composteur individuel ou collectif, tas au fond du jardin, poules...etc). A compter du 01 01 2024 les déchets compostables ne seront plus collectés, les infractions donneront lieu à des sanctions.

Il est rappelé que la commune prend en charge le coût de la destruction des nids de frelons asiatiques, même s'ils sont sur une propriété privée. N'hésitez pas à faire appel à la commune pour que nous puissions réduire cette espèce nuisible et envahissante.

Quelques nouvelles de la communauté de communes :

Comme je vous le disais l'année dernière, après avoir intégré le personnel des offices de tourisme, de la crèche et de l'accueil de loisir de Cazals, avoir développé les maisons « France Services » et avoir créé un centre de santé à Salviac, la communauté de communes compte maintenant une cinquantaine de salariés.

L'entretien de la voirie et des bâtiments est assuré par l'équipe technique basée à la zone artisanale de Montcléra.

La construction des écoles se poursuit. Les travaux sont terminés à Frayssinet le Gelat et à Salviac. Bien que retardés, ils se poursuivent à Dégagnac.

La construction de la maison de la nature, à Dégagnac avance dans de bonnes conditions.

L'association « Les jardiniers Bourians » qui va utiliser ce bâtiment vient d'obtenir le label EVS (Espace de vie sociale) . Une partie du bois de pin nécessaire à la construction de la maison de la nature a été fourni par notre forêt communale du Frau.

Le SCOT (Schéma de cohérence territorial) et le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui sont en cours d'études sont poursuivi par de nombreuses réunions. Beaucoup de travail reste à faire et sur plusieurs années.

Une modification intermédiaire et minime de notre PLU a été demandé à la communauté de communes et obtenue. Elle sera réalisée en 2023.

Toutes les actions réalisées par la commune et la communauté de communes, le sont grâce à l'engagement des élus et du personnel communal et communautaire.

Les associations font aussi vivre la culture et les loisirs au sein de la population.

Que toutes ces personnes soient remerciées pour leur engagement et la qualité du travail qu'elles rendent aux autres.

Défendons aussi les services publics et remercions-les car nous avons besoin d'eux tous les jours.

Bon courage

Bonne et heureuse année 2023.